

Dole et ses environs, randonnée, restaurant et visite de Dole



**Les équipes Culture et Rando-marches
vous convient à
la Randonnée de Printemps à Dole
Vendredi 11 avril 2025**

Grande marche: : 9 km, dénivelé 160 m

Rendez-vous à 8h30 pour un départ à 8h45 précises

Url : <https://www.visorando.com/randonnee->

Petite marche: : 5 km, dénivelé 80 m

Rendez-vous à 9h45 pour un départ à 10h00 précises

Url : <https://www.visorando.com/randonnee-54906010/>

Rdv : Parking du cimetière de JOUHE (accès par route via Genlis-Auxonne-Sampans direction Biarne puis Jouhe, accès par autoroute A39-A36 sortie n° 2 direction Gray puis Jouhe)

(Chaussures de marche obligatoires – bâtons recommandés et privilégier le co-voiturage.)

Un apéritif en commun est prévu à Archelange vers 11h avant de terminer ensemble la randonnée. N'oubliez pas d'apporter votre verre.



Déjeuner à 13h au restaurant "Le Moulin des Écorces" à Dole,

Parking du stade Robert Bobin avenue de Lahr, au plus proche du Doubs, accès pédestre au restaurant par la passerelle des Poètes.

Après le repas, visite guidée facultative de la cité de Dole, capitale de l'ancienne Comté, visite des lieux les plus représentatifs du patrimoine dolois.

(Durée 2h, Maxi 60 personnes, 5€/pers)

Menu

Pâté en croûte maison

Quenelle de Sandre gratinée au comté

Panna cotta aux fruits rouges

Une btlle de Petit Pont blanc pour quatre personnes

Café

(Maxi 50 personnes, 35 €/pers)

"Participation possible au repas même si vous ne souhaitez pas randonner"

Pour des raisons liées aux engagements financiers de l'Amicale, tout désistement ne pourra, en aucun cas, donner lieu à remboursement.

Bulletin d'inscription à retourner pour le 15 mars 2025 à amicalecacbco@gmail.com

Règlement à effectuer avant cette date

Nom-Prénom Adhérent : Tél :

Nbre de personnes grande marche : Nbre de personnes petite marche :

Nbre de personnes au repas : X 35,00 € = € Nbre de personnes à la visite : X 5,00€ =€

Total règlement :€

Par virement : indiquer dans " motif du paiement " votre **NOM RANDO DOLE**

Règlement :

IBAN : FR 76 1100 6210 0613 0690 0000 104—BIC : AGRIFRPP810

Par chèque à l'ordre de l'Amicale des Retraités

Daniel GASCHEN—21 bis rue de la Guillotière—21560 ARC-SUR-Tille